




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2021-571**

Séance publique du

7 mai 2021

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20210507- lmc1194163-DE-1-1
Date de signature : 12/05/2021
Date de réception : mercredi 12 mai 2021
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

OBJET : FINANCEMENT ACTION PUBLIQUE - DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) - AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE VENTILATION DE LA LAVERIE ET REMPLACEMENT DU SYSTÈME FROID ALIMENTAIRE DE LA CUISINE CENTRALE 1ERE PHASE

Le 7 mai 2021 à 14h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans l'Amphithéâtre De La Verrière, 10 Rue des allumettes, 13 100 Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 30/04/2021, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Madame Dominique AUGÉY, Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Agnès DAURES, Madame Brigitte DEVESA, Monsieur Cyril DI MEO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Jean-François DUBOST, Monsieur Marc FERAUD, Madame Stéphanie FERNANDEZ, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOU, Madame Elisabeth HUARD, Madame Claudie HUBERT, Madame Amandine JANER, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Perrine MEGGIATO, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Monsieur Jean-Louis VINCENT, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Laurence ANGELETTI à Madame Elisabeth HUARD, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA à Madame Amandine JANER, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI à Monsieur Francis TAULAN, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Monsieur Philippe KLEIN.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jonathan AMIACH, Madame Françoise TERME.
Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S FINANCE, NUMERIQUE ET
GESTION
Direction Ressources et Exécution
Budgétaire

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 MAI 2021

Nomenclature : 7.5
Subventions

RAPPORTEUR : Monsieur Gérard BRAMOULLÉ

Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : FINANCEMENT ACTION PUBLIQUE - DOTATION DE SOUTIEN A
L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) - AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE VENTILATION
DE LA LAVERIE ET REMPLACEMENT DU SYSTÈME FROID ALIMENTAIRE DE LA
CUISINE CENTRALE 1ERE PHASE- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La cuisine centrale de la Ville d'Aix-en-Provence produit les repas de l'ensemble des écoliers des 77 écoles de la Ville, ce qui correspond à plus de 7000 repas par jour, et elle prépare également les repas aux ALSH pendant les vacances scolaires.

Construite en 2006 et après 15 années de fonctionnement, des travaux d'amélioration sont programmés en 2021 et consistent à améliorer un problème de ventilation dans la laverie mais aussi à remplacer les équipements frigorifiques pour les besoins alimentaires.

Concernant l'amélioration du système de ventilation de la laverie, les travaux programmés en 2021 consistent à installer un plafond filtrant, une nouvelle centrale de traitement d'air, une pompe à chaleur ainsi qu'opérer toutes les modifications de réseaux correspondants. Le coût estimatif de ces travaux exécutés durant l'été 2021 est de 145 957, 50 € HT.

Par ailleurs, le remplacement du système de froid alimentaire consiste à passer au gaz CO2 et à réaliser une première phase en créant les nouvelles liaisons, en installant les centrales et compresseurs durant l'été 2021. Etude préalable pour préparer une bascule à l'été 2022 lors d'une seconde phase consistant à remplacer l'ensemble des cellules et évaporateurs situés

dans les chambres froides. Le coût estimatif de ces travaux opérés en phase 1 et réalisés à l'été 2021 est établi à 250 000 € HT.

Ainsi, le coût total de cette opération programmée en 2021 est donc de 395 957,50 € HT.

Pour cette opération, nous sollicitons le concours financier de l'Etat dans le cadre du dispositif de Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL). En effet, dans le contexte de crise sanitaire, le projet de loi de finances rectificative 3 est venue autoriser un abondement exceptionnel de l'enveloppe DSIL de 1 milliard d'euros, en sus des 600 M€ ouverts en loi de finances pour 2020. Cette nouvelle dotation vient prioritairement abonder des projets contribuant à la résilience sanitaire, à la transition écologique ou à la rénovation du patrimoine public bâti et non bâti.

Je vous demande donc, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** Madame le Maire ou l'élue délégué à solliciter le concours financier de l'Etat dans le cadre du dispositif Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour la rénovation des chaufferies des bâtiments communaux,
- **DIRE** que Monsieur le Trésorier Principal d'Aix-Municipale fera recette des sommes correspondantes.

DL.2021-571 - FINANCEMENT ACTION PUBLIQUE - DOTATION DE SOUTIEN A
L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) - AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE VENTILATION
DE LA LAVERIE ET REMPLACEMENT DU SYSTÈME FROID ALIMENTAIRE DE LA
CUISINE CENTRALE 1ERE PHASE-

Présents et représentés	: 53
Présents	: 49
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

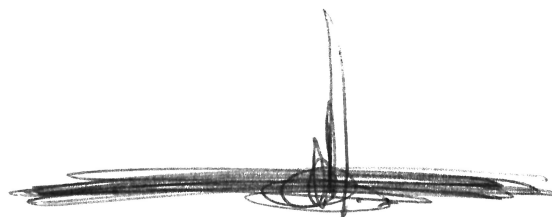
NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Madame Amandine JANER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 12/05/2021
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»